



**Commune de
Ham-sur-Heure - Nalignes**

**Ordre du jour de la séance
du Conseil communal
du 04 avril 2019**

*Madame,
Monsieur,*

Le Collège communal réuni le 21 mars 2019 a décidé de convoquer le Conseil communal pour la première fois et d'en arrêter l'ordre du jour.

En conséquence, vous êtes invité(e) à y assister **le 04 avril 2019 à 19h00** en la Salle des Blasons, Chemin d'Oultre Heure, 20 a 6120 Ham-sur-Heure-Nalignes.

SÉANCE PUBLIQUE

1. *AK/ Approbation du procès-verbal de la séance précédente du Conseil communal.*
2. *AVR/EDF LUMINUS. Construction et exploitation d'un parc éolien de 9 machines d'une puissance maximale totale de 32,4 MW.*
3. *AVR/Mise en vente d'un bâtiment situé rue des Bruyères à Jamioulx, cadastré section A 229 r14.*
4. *SL/Renouvellement de la Commission de constat de dégâts aux cultures de la Commune de Ham-sur-Heure-Nalignes.*
5. *AB/ Fixation des conditions du marché public de fourniture de matériel pour la crèche (2019).*
6. *CP/ Fixation des conditions du marché public de fourniture d'un pack biométrique destiné à la confection des cartes d'identité au service Population / Etat Civil (2019).*
7. *CP/ Fixation des conditions du marché public de fourniture portant sur la location à long terme de 5 véhicules destinés à l'Administration communale de Ham-sur-Heure-Nalignes (2019 - 72 mois).*
8. *ED/Travaux d'éclairage public de petite importance. Mandat à donner à ORES jusqu'à 3.025 € TVAC. Modification de la convention quant à la budgétisation des interventions.*
9. *JLP/Approbation de la convention cadre pour le remplacement du parc d'éclairage public communal en vue de sa modernisation.*
10. *JLP/Remplacement de 149 points d'éclairage public en 2019. Accord sur le projet.*

11. *ED/Comptes annuels de l'exercice 2018.*
12. *ED/Délégation au Collège communal en matière de gestion des marchés de petits investissements à comptabiliser au service ordinaire du budget. Fixation des montants par marché et par unité de bien pour la législature 2019-2024.*
13. *ED/Octroi de subvention en numéraire à l'A.S.B.L. Procession et Marche Militaire Saint-Roch de Ham-sur-Heure. Exercice 2019. Décision.*
14. *CM/ Octroi de subvention en numéraire à la Marche folklorique Saint-Christophe de Marbaix-la-Tour. Exercice 2019. Décision.*
15. *ED/Octroi de subvention en numéraire à la Marche folklorique Saint-André de Jamioux. Exercice 2019. Décision.*
16. *AK/ ORES ASSETS SCRL - Désignation de 5 délégués à l'assemblée générale pour la législature 2018-2024.*
17. *AK/ TEC / OTW - Désignation de notre mandataire au sein du Conseil d'Administration.*
18. *AK/ CLPS - Désignation de deux représentants au sein du Conseil d'Administration.*
19. *AK/Foyer de la Haute Sambre SCRL - Désignation d'un administrateur au Conseil d'administration, pour la législature 2018-2024.*
20. *AK/Foyer de la Haute Sambre SCRL - Désignation de trois délégués à l'assemblée générale pour la législature 2018-2024.*
21. *AK/ Maison du Tourisme Pays des Lacs - Désignation de deux suppléants aux assemblées générales pour la législature 2018-2024.*
22. *ED/ Election des membres du Conseil de Police.*
23. *AK/ Questions orales et écrites au Collège communal.*

HUIS-CLOS

1. *SH/Personnel communal - Départ à la retraite de ses fonctions d'un chef d'équipe à titre définitif à la date du 30/04/2019 en vue d'être admis à la pension de retraite à partir du 01/05/2019.*
2. *NP/Personnel enseignant - Mesure d'écartement d'une institutrice primaire à titre temporaire avec effet rétroactif à partir du 04/03/2019 pour risque de contamination par cytomégalovirus pendant la période d'allaitement.*
3. *MG/Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice maternelle à titre*

temporaire à concurrence de 21 périodes/semaine à l'école communale de Nalinnes - section du Centre, avec effet rétroactif à partir du 11/03/19.

4. *MG/Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à concurrence de 04 périodes/semaine à l'école communale de Nalinnes - section des Haies avec effet rétroactif à partir du 05/11/2018.*
5. *NP/Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à l'école communale de Nalinnes - toutes sections - avec effet rétroactif à partir du 21/02/2019.*
6. *NP/Personnel enseignant - Institutrice maternelle à titre définitif : octroi d'une prolongation de son congé pour interruption partielle de la carrière professionnelle (un cinquième temps) dans le cadre du congé pour assistance médicale avec effet rétroactif du 01/03/2019 au 31/05/2019.*

Par le Collège:

***La Directrice générale faisant fonction
Estelle DUPUIS***

***Le Bourgmestre;
Yves BINON***

**Ham-sur-Heure-Nalinnes, le 27/03/2019
*La Directrice générale faisant fonction;
Estelle DUPUIS***

***Le Bourgmestre;
Yves BINON***
